

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2023

N° 23-12-02

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :
Création de postes

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Christine PALLEY - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Arlette PEREIRA à Philippe DENIS - Michel FRANCHINI à Gilles GRANGIER - Céline BENNICI à Joaquim DE ALMEIDA - André HUBERT à Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE à Romain MONTELMARD.

Membre absent : 0.

Mis en ligne, le
18 DEC. 2023
MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

18 DEC. 2023

Mairie de Saint-Galmier



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
18 DEC. 2023
MAIRIE DE SAINT-GALMIER

OBJET DE LA DELIBERATION :

CREATION DE POSTES

Monsieur le Maire expose que suite au recrutement au sein du service hygiène et entretien des locaux et à la demande de changement de filière d'un agent, il a lieu de créer les postes suivants au 1er janvier 2024 :

FILIERE	INTITULE DU POSTE	NOMBRE DE POSTES A CREER
ADMINISTRATIF	Adjoint administratif temps complet	1
TECHNIQUE	Adjoint technique temps non complet (30/35è)	1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de la création des postes définis ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente.

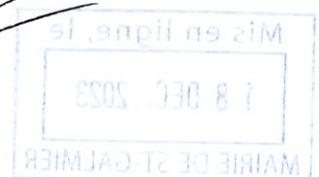
Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 18 décembre 2023.

LE MAIRE
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

18 DEC. 2023

Mairie de Saint-Galmier

